

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE HUIT ET LE PREMIER AVRIL

A LA REQUETE DE :

CREDIT AGRICOLE CENTRE EST, Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-Est, société Coopérative à capital et personnel variables agréée en tant qu'établissement de crédit, 6RCS LYON N° 399 973 825 dont le siège social est 1 rue de Pierre de Truchis de Lays 69541 CHAMPAGNE AU MONT D'OR CEDEX venant aux droits de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Sud Est ensuite de la fusion intervenue le 30 juin 1995.

LAQUELLE M'A EXPOSE :

Que par acte de la SCP ROUX-MARECHAL en date du 9 juillet 1990, elle a signifié un commandement immobilier aux époux Léon FAGOT demeurant à CORBONOD 01420, valant saisie des biens consistant en une maison d'habitation avec dépendances et terrains attenants.

Que par suite d'un protocole d'accord intervenu entre les parties, la procédure de saisie immobilière a été radiée.

Qu'en raison du non respect de celui-ci depuis cette date par les débiteurs, la requérante entend reprendre la procédure de saisie immobilière.

Qu'elle souhaite à cet effet que soit dressé un nouveau procès verbal de description.

Qu'à cet effet, elle a fait autoriser par Ordonnance du juge de l'Exécution en date du 22 février 2008, la SCP MARECHAL-BON-MARDION à procéder à la description des dits biens.

Qu'elle nous demande d'y procéder.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je soussigné Pierre MARECHAL, Huissier de Justice Associé de la SCP Pierre MARECHAL-Aurélié BON-MARDION, Société Civile Professionnelle, Titulaire d'un Office d'Huissier de Justice près le Tribunal de Grande Instance de BELLEY - 01300, y demeurant 9 Boulevard, du Mail,

ME SUIS RENDU CE JOUR

De CORBONOD 01420, où là étant, sur la propriété des conjoints FAGOT, j'ai rencontré Madame Odile Marcelle BERNARD, épouse FAGOT que j'ai informée de ma mission et à qui j'ai donné connaissance de l'ordonnance au pied d'une requête du Juge de l'Exécution en date du 2 février 2008.

Sans opposition de la part de cette dernière, j'ai alors procédé à ma mission accompagné à cet effet, de Monsieur GUICHON (Cabinet ATP EXPERTISE) chargé des diagnostics immobiliers.

SITUATION GENERALE :

Les biens décrits sont constitués par un ensemble immobilier cadastré section AZ 179,180, 181, 182, 193,200.

Il s'agit d'une propriété composée d'un bâtiment à usage d'habitation avec dépendances diverses ainsi que terrains attenants.

En ce qui concerne les bâtiments d'habitation, aucune modification n'est intervenue depuis notre précédent constat du 9 juillet 1990.

- bâtiment principal à usage d'habitation :

Il comprend :

- un sous-sol divisé en 5 caves
- un rez-de-chaussée comprenant :

- o partie à usage commercial :
- o partie à usage d'habitation :

▪ entrée 1	2.38 m2
▪ bureau	9.80 m2
▪ évier	2.67 m2
▪ cuisine séjour	22.34 m2
▪ salle à manger	25.70 m2
▪ chambre 1	14.06 m2
▪ dégagement	7.91 m2
▪ chambre 2	11.82 m2
▪ toilette 1	1.17 m2
▪ salle de bain 1	3.48 m2
▪ chambre 3	11.71 m2
▪ total	113.14 m2

- un premier étage

▪ entrée 2	9.66 m2
▪ séjour	30.51 m2
▪ toilette 2	1.58 m2
▪ cuisine	17.54 m2
▪ dégagement 2	4.32 m2
▪ salle de bain 2	5.87 m2
▪ chambre 4	12.91 m2
▪ chambre 5	13.66 m2
▪ chambre 6	10.66 m2
• total	106.71 m2

- un deuxième étage

▪ dégagement 5	1.00 m2
▪ cuisine séjour	27.22 m2
▪ mezzanine	14.30 m2
▪ dégagement 4	5.97 m2
▪ salle de bain3	4.54 m2
▪ toilette 3	0.95 m2
▪ chambre 7	13.95 m2
▪ chambre 8	14.90 m2
▪ chambre 9	14.19 m2
• total	97.02 m2

- partie à usage d'exploitation commerciale :

il s'agit d'un bâtiment en construction légère transformé en salle de restaurant avec pièce annexe.

Cette partie comprend :

▪ salle de restaurant	159.17 m ²
▪ sanitaires	7.90 m ²
▪ vestiaire	2.57 m ²
▪ toilette « homme »	1.67 m ²
▪ toilette « femme »	1.65 m ²
▪ cuisine	36.36 m ²
▪ plonge	17.70 m ²
• total	227.02 m ²

- terrain attenant :

Selon déclarations faites sur place, les enfants de Monsieur Léon FAGOT et son épouse Odile BERNARD ont pris en location ces terrains (prairie) pour les besoins de leur exploitation agricole au Petit Abergement et créé sur ces terrains une stabulation.

Néanmoins, Monsieur Léon FAGOT et son épouse se sont réservé l'usage de deux pièces de vigne de 35 a environ chacune.

OCCUPATION :

A ce jour, Monsieur Léon Fagot et son épouse ainsi que leurs enfants habitent dans le bâtiment principal.



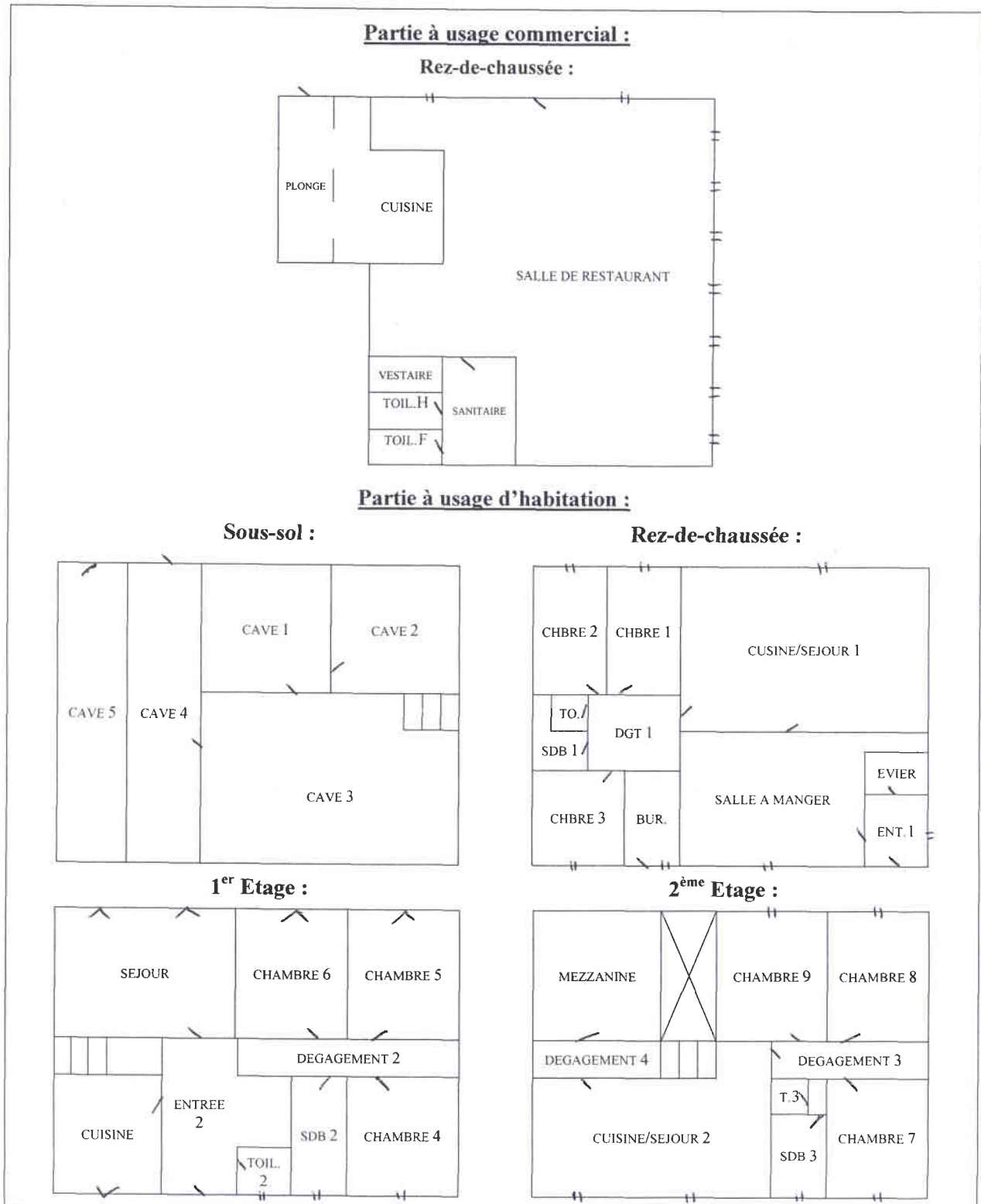
ATP EXPERTISE

Contrôles et diagnostics immobiliers

23, rue des Cordeliers - 01300 BELLEY - Tél. 04 79 81 85 51 - Fax : 04 79 81 89 09
E.mail : atp.expertise@wanadoo.fr

CROQUIS DES LOCAUX

Propriétaire du bien : Monsieur Léon FAGOT
Adresse du bien : Hameau de Rhémoz - 01420 CORBONOD





ATP EXPERTISE

Contrôles et diagnostics immobiliers

23, Rue des Cordeliers - 01300 BELLEY - Tél. 04 79 81 85 51 - Fax : 04 79 81 89 09

E.mail : atp.expertise@wanadoo.fr

ATTESTATION DE SUPERFICIE

Attestation réalisée conformément à la loi n° 96-1107 dite Loi CARREZ
du 18 décembre 1996 et au décret n° 97-532 du 23 mai 1997.

Rapport n°	Lc/08560
A la demande de	Maître Pierre MARECHAL (Huissier de Justice)
Nom du propriétaire	Monsieur Léon FAGOT
Adresse du bien	Hameau de Rhémoz 01420 CORBONOD
Localisation du bien	/
Type du bien	Immeuble

REZ-DE-CHAUSSEE :

PARTIE HABITABLE	SURFACE (m ²)
Partie à usage commercial :	
Rez-de-chaussée :	
Salle de restaurant	159,17
Sanitaires	7,90
Vestiaire	2,57
Toilette « Homme »	1,67
Toilette « Femme »	1,65
Cuisine	36,36
Plonge	17,70
<i>Total :</i>	<i>227,02</i>
Partie à usage d'habitation :	
Rez-de-chaussée :	
Entrée 1	2,38
Bureau	9,80
Evier	2,67
Cuisine/séjour	22,34
Salle à manger	25,70
Chambre 1	14,06
Dégagement 1	7,91
Chambre 2	11,82
Toilette 1	1,17
Salle de bains 1	3,48
Chambre 3	11,71
<i>Total :</i>	<i>113,04</i>
SUPERFICIE PRIVATIVE	340,06 m²

1^{er} et 2^{ème} ETAGE :

PARTIE HABITABLE	SURFACE (m ²)
1^{er} Etage :	
Entrée 2	9,66
Séjour	30,51
Toilette 2	1,58
Cuisine	17,54
Dégagement 2	4,32
Salle de bains 2	5,87
Chambre 4	12,91
Chambre 5	13,66
Chambre 6	10,66
<i>Total :</i>	<i>106,71</i>
2^{ème} Etage :	
Dégagement 3	1,00
Cuisine/séjour 2	27,22
Mezzanine	14,30
Dégagement 4	5,97
Salle de bains 3	4,54
Toilette 3	0,95
Chambre 7	13,95
Chambre 8	14,90
Chambre 9	14,19
<i>Total :</i>	<i>97,02</i>
SUPERFICIE PRIVATIVE	203,73 m²



ATP EXPERTISE

Contrôles et diagnostics immobiliers

23, Rue des Cordeliers - 01300 BELLEY - Tél. 04 79 81 85 51 - Fax : 04 79 81 89 09

E.mail : atp.expertise@wanadoo.fr

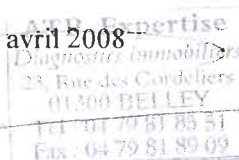
ANNEXES	SURFACE (m ²)
Sous-sol du bâtiment:	
Cave 1	42,80
Cave 2	45,40
Cave 3	86,64
Cave 4	48,72
Cave 5	65,18
<i>Total :</i>	288,74
SUPERFICIE	288,74 m²

ANNEXES	SURFACE (m ²)
Rez-de-chaussée :	
Hangar 1	/
Hangar 2	/
Hangar 3	/
<i>Total :</i>	<i>Environ 500m²</i>
SUPERFICIE	500,00 m²

PARTIE HABITABLE	SURFACE (m ²)
Partie à usage commercial	227,02
Partie à usage d'habitation	316,77
<i>Total :</i>	543,79
<i>Total des annexes</i>	788,74
SUPERFICIE PRIVATIVE TOTAL	543,79 m²

Fait à Belley, le 03 avril 2008

Signature :



Nota : La présente attestation ne préjuge nullement de la situation juridique des locaux mesurés. Nous n'avons pas eu accès aux règlements de copropriété et à l'état descriptif de division de l'immeuble dans lequel sont situés les dit locaux. Nous ignorons donc si la surface mesurée correspond à celle des parties privatives du lot de copropriété telle qu'elle est définie par la loi du 10 juillet 1965.

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL
INFORMATISE

Service du Cadastre

Département :
AIN
Commune :
CORBONOD

Section : AZ
Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/2000
Date de l'édition : 14/03/2008

Numéro d'ordre du registre de constatation
des droits :

Cachet du service d'origine :

Centre des Impôts foncier de :
NANTUA
8 rue des Monts d' Ain
BP 08

01130 NANTUA
Téléphone : 04 74 75 97 30
Fax : 04 74 75 14 51

Extrait certifié conforme au plan cadastral informatisé
à la date : ____/____/____

A _____,
le _____
L' _____

